Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

GDF SUEZ

ÊTRE UTILE AUX HOMMES

Paris, le 19 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane LE FOLL et Gérard MESTRALLET signent un protocole d'accord en faveur de latransition écologique dans l'agriculture, les industries agroalimentaires et le secteur forestier

Le 18 septembre, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Gérard Mestrallet, Président Directeur Général de GDF SUEZ, ont signé un partenariat pour le développement d'actions en faveur de la transition énergétique dans le monde agricole.

Conformément à l'action volontariste du Président de la république en matière de transition énergétique, ce protocole d'accord, qui sera décliné au niveau régional, leparticipera à l'objectif de faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Il contribuera à la transition écologique, et plus particulièrement la transition énergétique, fondée sur la sobriété et l'efficacité, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables. Il constitue également un apport important au projet agro-écologique pour la France porté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il intervient à la veille de la deuxième Conférence environnementale et décline les priorités du Gouvernement en matière de mutation écologique : économie circulaire, emplois et transition écologique etc... Pour GDF SUEZ, il correspond à une volonté de prendre toute sa part dans ce processus en accompagnant les entreprises et acteurs du monde agricole vers des solutions propres, innovantes et créatrices de nouveaux revenus pour les agriculteurs.
La signature de ce protocole est un des leviers pour concilier performance économique et performance environnementale dans les exploitations agricoles.

Trois domaines sont visés en priorité par ce protocole : la méthanisation, la biomasse bois et l'industrie agroalimentaire.

GDF SUEZ s'engage notamment aux côtés du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, à participer au développement de la méthanisation en milieu agricole, dans le cadre de la mise en œuvre du plan Énergie Méthanisation Autonomie Azote, annoncé le 19 mars 2013. Ce procédé exemplaire, local et créateur d'emplois, permet de valoriser des déchets et de produire une énergie renouvelable tout en assurant un revenu complémentaire et stable aux exploitants agricoles. GDF SUEZ apportera toute son expertise et son savoir-faire pour accompagner le développement de projets de méthanisation collectifs agricoles.

Concernant la biomasse bois, GDF SUEZ accompagnera le développement de la filière de cette énergie locale et renouvelable. Le Ministère œuvrera quant à lui pour que les surfaces forestières engagées dans un processus de gestion économique durable soient augmentées.
Enfin, le partenariat vise à encourager et accompagner la mutation écologique et énergétique en tant que levier de compétitivité pour l'industrie agroalimentaire dans la lignée du contrat de filière alimentaire signé le 19 juin 2013. Un recensement des bonnes pratiques, des outils de partage d'expérience et des formations pour les PME et ETI en management de l'énergie seront créés et l'expérimentation de nouveaux modèles de production encouragés.

Contact presse Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimetnaire et de la Forêt
Service de presse de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 47 03
Service de presse du Ministère : 01 49 55 60 11

@min_agriculture

Contact Presse GDF SUEZ :
Tél France : +33 (0)1 44 22 24 35
Tél Belgique : +32 2 510 76 70
E-Mail : gdfsuezpress@gdfsuez.com

Contact Relations Investisseurs :
Tél : +33 (0)1 44 22 66 29
E-Mail : ir@gdfsuez.com

@gdfsuez